

# Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

*cerfa* 

Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ministère chargé de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Date de réception :	Dossier complet le :	N° d'enregistrement :
	1. Intitulé du projet	
REHABILITATION ET EXTENSION DU CENTR	E DE FORMATION JACQUES PINEL	
All up u i		
The latest common and a series are a series a	(ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou de	ss) petitionnaire(s)
2.1 Personne physique Nom	Prénom	
2.2 Personne morale		
Dénomination ou raison sociale	FONDATION MEDECINS SANS FRONTIERES	
Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne morale	Monsieur GOUZERH Denis	
	6 9 0 0 0 1 0 Forme juridiqu	е
Joigne	ez à votre demande l'annexe obligatoi:	re nº1
	au des seuils et critères annexé à l'article R. dimensionnement correspondant du projet	
N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard o (Préciser les éventuelles rubriques issues d	
39	Réhabilitation de deux bâtiments et constru	ction de deux autres bâtiments, avec
	création d'une surface de plancher de 1 810r	m , sur un terrain d'assiette de 82 306m².
	4. Caractéristiques générales du projet	
Doivent être annexées au présent formu	laire les pièces énoncées à la rubrique 8.1	du formulaire
4.1 Nature du projet, y compris les évent		
Le projet consiste à étendre son Centre de La Chartreuse" ainsi que la construction de friche.	Formation en réalisant la réhabilitation de	eux bâtiments appelés " La rotonde" et " ent" et "Atelier" sur des emplacements en
L'emprise de ce chantier nécessite la démo	olition totale d'un hangar de stockage en bois	s situé à proximité de "La Chartreuse".

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès du service destinataire.

#### 4.2 Objectifs du projet

La fondation Médecin Sans Frontières cherche sans cesse à améliorer ses pratiques et à s'adapter à l'évolution des contextes dans lesquels ses équipes travaillent. La formation de son personnel national et international et l'innovation sont deux enjeux clés de l'efficacité des actions menées sur le terrain. Dans le cadre de son développement permanent, MSF souhaite réhabiliter ses structures existantes et étendre sa capacité de formation sur son site de Mérignac.

Ainsi deux bâtiments existants sont réhabilités : il s'agit de la rotonde, bâtiment en béton caractéristique des années 1970 et de la Chartreuse, bâtiment en pierre du début du XX° siècle.

Ces bâtiments sont mises aux normes actuelles (thermiques, accessibilité, ....) et de nouvelles fonctions leur sont attribuées (restauration, salle de conférences, bureaux,...).

Deux bâtiments sont construits sur le site : un bâtiment hébergement permettant de loger des stagiaires pendant leur formation et un bâtiment Atelier permettant de mettre en pratique les cours théoriques.

Vous trouverez des informations complémentaires, dont la Notice Paysagère, dans la Demande de Permis de Construire, jointe

### 4.3 Décrivez sommairement le projet

#### 4.3.1 dans sa phase travaux

Les travaux sont prévus pour une durée de 16 mois en tranche ferme et de 9 mois complémentaire si la tranche conditionnelle est activée.

La Tranche Ferme prévoit:

- > la construction des deux bâtiments (Hébergement et Atelier)
- > la réhabilitation du bâtiment La Rotonde
- > les aménagements extérieurs
- > la création de places de stationnement

La Tranche Conditionnelle prévu, à la suite de la Tranche Ferme:

> la réhabilitation intérieure du bâtiment La Chartreuse

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Le projet prévoit l'exploitation courante des nouveaux bâtiments. L' augmentation moyenne du nombre de stagiaire et de formateur prévu sur place est estimée à 60 personnes.

	projet et superficie globale de l'opération	on - préciser les	unités de mesure utilisées Valeur(s)
Surface de l'assiette du terrain Surface La Chartreuse Surface Atelier Surface Hébergement Surface La Rotonde VRD + Surface de places de stationne	·	6	38 306 m <sup>2</sup> 339m <sup>2</sup> I 169m <sup>2</sup> 641 m <sup>2</sup> 556m <sup>2</sup> Environ 3 400m <sup>2</sup>
4.6 Localisation du projet  Adresse et commune(s)  d'implantation	Coordonnées géographiques <sup>1</sup>	Long 0 ° 6 7	' <u>89"7</u> 9 <b>Lat</b> . <u>44°82'59"3</u> 4
14 Avenue de l'Argonne 33 700 Merignac 3 rue du Domaine de La Fontaine 33 700 Merignac	Pour les catégories 5° a), 6° a), b et c), 7°a), b) 9°a),b),c),d), 10°,11°a) b),12°,13°, 22°, 32°, 34°, 38°; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement:  Point de départ: Point d'arrivée: Communes traversées:	Long°	'"_ Lat°'_"_ '"_ Lat°'_"
	Joignez à votre demande les ann asion d'une installation ou d'un ouvrag ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d	ne existant ?	Oui X Non

Pour l'outre-mer, voir notice explicative

## 5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?		X	
En zone de montagne ?		X	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?		X	
Sur le territoire d'une commune littorale ?		X	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional?		X	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	X		Le projet se trouve à la frontière de la Zone D (la plus faible) du Plan d'exposition au bruit de l'aéroport de Bordeaux - Merignac Ref - Code de l'urbanisme - Article R112-3  En revanche, le projet n'est pas soumis au Plan de Gêne Sonore Ref: Code de l'environnement - Article R571-66
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?		X	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?		X	

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT)?  Si oui, est-il prescrit ou approuvé?		X	
Dans un site ou sur des sols pollués ?		X	
Dans une zone de répartition des eaux ?		X	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?		×	
Dans un site inscrit?		X	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	X		Le projet se trouve à 12km de La Garonne, classée en Natura 2000 Le projet se trouve à 8km du Réseau Hydrographique des Jalles de Saint Médard et d'Eysines
D'un site classé ?		X	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles 6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ? Veuillez compléter le tableau suivant : De quelle nature ? De quelle importance ? Oui Non Incidences potentielles Appréciez sommairement l'impact potentiel Engendre-t-il des prélèvements X d'eau? Si oui, dans quel milieu? Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications X prévisibles des masses d'eau souterraines? Ressources Est-il excédentaire  $\times$ en matériaux? Est-il déficitaire en matériaux? Si oui, utilise-t-il les |X|ressources naturelles du sol ou du soussol? Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la X biodiversité existante: faune, flore, habitats, continuités écologiques? Le projet est très éloigné des sites Natura 2000. Par ailleurs, le projet ne Milieu naturel Si le projet est situé produit aucun rejet polluant dans le sol ni dans l'air. dans ou à proximité Les eaux usées produites par le projet sont évacués dans le réseau d'un site Natura d'assainissement de la ville 2000, est-il Le débit de rejet des eaux pluviales dans le réseau de ville est limité à l'aide un susceptible d'avoir

bassin de rétention prévue pour le projet.

un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site?

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	$\boxtimes$	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	X	
	Est-il concerné par des risques technologiques ?	X	
Risques	Est-il concerné par des risques naturels ?	X	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	X	
	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	X	
Nuisances	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	×	Situé en périphérie de la Zone D du Plan d'exposition au bruit de l'aéroport de Bordeaux - Merignac, il est prévu que les bâtiments du projet répondent à une isolation acoustique pour être conforme à l'article R112-3 du Code de l'Urbanisme. Par ailleurs, la façade du bâtiment Hébergement donnant sur l'Avenue de l'Argonne disposera d'un affaiblissement acoustique adaptés à la catégorie de la voie.

	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	X	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	X	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	×	
	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	X	
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	X	
Emissions	Engendre-t-il des effluents ?	X	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	X	

Patrimoine /	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager?	X	
Cadre de vie / Population		X	
6.2 Les incide approuvés	ences du projet identi s ? Non X Si oui, décri		sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou
	_		
6.3 Les incide	ences du projet identif		ont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets atifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre annexe traitant de ces éléments) :	
regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation	
eure, hormis celle occasionnée par le trafic aérien de Mérignac. Pour éviter les risques de nuisances que pourrait subir les	
9 Annovos	8
	7
non publié ;	
Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	
Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le	
paysage lointain;	
code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé;	
Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d),	
100 110 al hi 120 120 220 22 200 : 120 al at hi da l'annova à l'article D 122 2 du cada de l'anvironnement.	
10°,11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38°; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et p	
plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan	
plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	
plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau;  Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les	
plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	
	regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation ronnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.  rain sur lequel est prévu le projet de réhabilitation et de construction ne souffre d'aucune sensibilité environnementale une, hormis celle occasionnée par le trafic aérien de Mérignac, Pour éviter les risques de nuisances que pourrait subir les pants, les bâtiments disposeront d'une isolation acoustique adaptée.  gilleurs, le projet de construction et de réhabilitation n'engendrera aucune impact sur l'environnement du site.  onséquent, en l'absence de risques (sources : Géorisque / Géoportail / Mairie) il ne nous semble pas nécessaire que notre et fasse l'objet d'une évaluation environnementale.  8. Annexes  Annexes obligatoires  Objet  Document CERFA n°14734 inititulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - lon publié :  In plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;  Au minimum. 2 photographies daifées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le zonspage lointain :  20 pour les fravaux ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°al, b) et c), 1°an plan du projet ou, pour les fravaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° al, 6°al, b) et c), 1°an plan du projet ou, pour les fravaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° al, 6°al, b) et c), 1°an plan du projet ou, pour les fravaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° al, 6°al, b), 1°a, 1°a, 2°a, 2°a, 3°a, 3°a, 3°a, 3°a, 3°a, 3°a, 3°a, 3

## 8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

#### Objet

ANNEXE 1 - Cerfa 14734

ANNEXE 2 et 3 - Notice Architecturale et Paysagère

ANNEXE 4 – Repérage du projet / au plan d'exposition au bruit de l'aeroport de bordeaux Merignac

ANNEXE 5 – Repérage du projet / au Plan de zoning des sites Natura 2000

ANNEXE 6 – Repérage du projet / au Plan de zoning des ZNIEFF Type 1

ANNEXE 7 – Repérage du projet / au Plan de zoning des ZNIEFF Type 2

ANNEXE 3 - Fiche d'information sur les risques naturels, miniers et technologique du Projet

				The same of the sa				
B #8	Ha a t	0 0 0	91	nent	(2)	SIL	0 110	11116

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

X

Fait à

le, Denis Courant Place Nor pon 12 fevrier 8018

Signature